



# RAPPORT ANNUEL 2019-2020

École Jouvence



Centre de services  
scolaire de la  
Beauce-Etchemin  
Québec 



OBJECTIF 1 : D'ici 2022, augmenter le taux de réussite en écriture et améliorer spécifiquement le taux de réussite en orthographe lexicale et grammaticale.

### **Nos moyens**

*Poursuite des régularités orthographiques*

*Approfondir les scénarios pour mieux écrire les mots*

*Expérimenter les documents d'aide à l'orthographe grammaticale*

### **Impacts observés**

Tout au long de l'année scolaire, les enseignants et l'orthopédagogue ont enseigné de manière explicite les règles d'orthographe lexicale. Notamment, ils ont présenté et classé les mots d'orthographe à l'étude selon les régularités orthographiques auxquels ils appartenaient plutôt que, par exemple, par listes reliées à un thème.

En effet, les élèves ont travaillé l'orthographe d'usage à l'aide des matériels « *Scénarios pour mieux écrire les mots* » et « *L'orthographe au quotidien, moi j'y tiens* ». Ces deux outils sont des références en matière d'enseignement explicite des règles orthographiques et permettent, entre autres, aux élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année d'être exposés aux régularités, voire aux irrégularités dans certains cas, de la langue française.

---

Plus précisément, du mois de janvier jusqu'à la fermeture des écoles en mars et de l'ouverture des écoles en mai jusqu'en juin, les élèves de la 1<sup>re</sup> année ont eu l'occasion d'approfondir les règles de « *Scénarios pour mieux écrire les mots* ». Comme l'apprentissage de l'orthographe lexicale représente un défi quotidien pour nombre d'élèves, en plus de l'enseignement explicite, des activités permettant de soutenir la mémoire orthographique des élèves ont été réalisées. Notons, à titre d'exemples, la réalisation de patrons orthographiques, une exposition aux sonorités écrites, c'est-à-dire un enseignement à la segmentation syllabique écrite en opposition à celle orale, puis la réalisation d'activités de conscience phonémique. Ce complément d'activités visait à aider les élèves à mieux écrire les mots en leur offrant diverses portes d'entrée, soit des repères visuels et auditifs, en plus du repère grammatical qu'est la règle enseignée. Somme toute, les élèves ont pu découvrir, manipuler et regrouper par particularité les mots étudiés. Ainsi, les enseignants ont favorisé un meilleur apprentissage de ces derniers, tout en favorisant un transfert en situation d'écriture. Nous n'avons toutefois pas eu la chance de faire le même travail avec nos élèves de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années en ce qui concerne ce matériel.

Malgré tout, rappelons que les élèves ont reçu un enseignement explicite des règles orthographiques, tous niveaux confondus. Les enseignants, en offrant un enseignement explicite de l'orthographe lexicale qui prend appui sur les règles orthographiques, permettent tout de même aux élèves de poursuivre d'année en année un apprentissage cohérent, basé sur des référents communs et se complexifiant logiquement au fil de la scolarisation. D'ailleurs, à la fin de l'année scolaire, 82% de nos élèves de 3<sup>e</sup> cycle étaient en réussite au 5<sup>e</sup> critère en écriture, soit en ce qui a trait au respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et grammaticale.

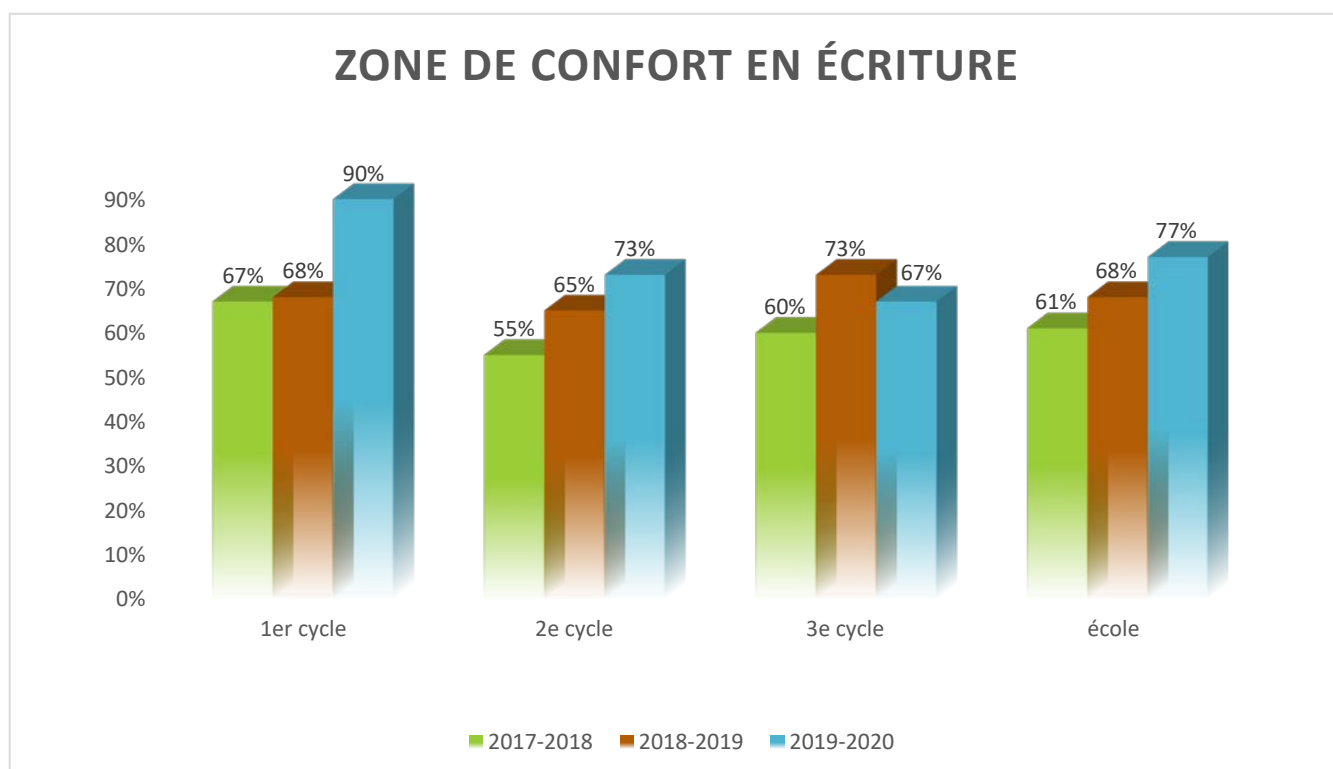
En lien avec ces moyens, nous avons observé une augmentation de 7% du nombre d'élèves dans la zone de confort en écriture entre juin 2018 et juin 2019. Cette augmentation est d'ailleurs notable aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles puisque nos actions visent à agir tôt. Tel que dit précédemment, l'utilisation de matériels communs pour

---

l'enseignement des régularités orthographiques à ces niveaux, soit « *Scénarios pour mieux écrire les mots* » ou « *L'orthographe au quotidien, moi j'y tiens !* », permet d'utiliser un langage commun favorisant, de ce fait, la réussite en écriture de nos élèves. Ce langage commun pourra d'ailleurs être réinvesti auprès de nos élèves de 3<sup>e</sup> cycle. Nous croyons avoir contribué positivement à l'atteinte d'un des objectifs du PEVR de notre centre de service : D'ici 2022, augmenter à 92% le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4<sup>e</sup> année du primaire.

Notre 3<sup>e</sup> action n'a malheureusement pas été réalisée. Les documents d'aide à l'orthographe grammaticale incluant les exceptions n'ont pas été construits.

Il est à noter que les données de 2019-2020 tiennent seulement compte de l'étape 1 en raison de la pandémie de la Covid-19.



---

## Et pour l'an prochain ?

- **Approfondir davantage les scénarios pour mieux écrire**

Pour l'an prochain, nous désirons poursuivre les scénarios pour mieux écrire les mots avec nos élèves de 1<sup>re</sup> année. Nous désirons également introduire ce matériel dans nos activités d'enseignement explicite des règles d'orthographe lexicale pour les autres niveaux scolaires.

- **Augmentation de la fréquence des suivis au niveau des régularités orthographiques.**

Pour l'an prochain, nous désirons assurer un suivi plus adéquat à chaque étape lors des comités d'interventions. L'évaluation des élèves concernant le critère de l'orthographe se fait dans les situations d'écriture.

- **Expérimenter les documents d'aide à l'orthographe grammaticale**

Une fois que les documents d'aide seront construits, nous les utiliserons pour expérimenter leur efficacité. Ces documents pourront servir sur une base quotidienne pour tous nos élèves du primaire.

Ensemble,  
**I N S P I R E R**  
**L'ÉLÈVE**  
POUR QU'IL  
**S ' E N G A G E**  
**À DÉVELOPPER**  
SON PLEIN POTENTIEL



OBJECTIF 2 : D'ici 2022, mettre en place des rencontres collaboratives afin d'harmoniser les pratiques entre les différents cycles.

### ***Nos moyens***

*Confection de documents d'aide à l'orthographe grammaticale*

*Partage du code de correction entre titulaires et orthopédagogue*

*Révision des démarches en résolution de problèmes*

*Partage des démarches afin de répondre aux questions de réaction et d'appréciation en lecture*

### **Impacts observés**

Tout d'abord, la première action : confectionner les documents d'aide à l'orthographe grammaticale incluant les exceptions, n'a pas été réalisée pendant l'année scolaire 2019-2020. Nous avons prévu 2 rencontres par mois entre les titulaires qui n'ont pas eu lieu.

En début d'année scolaire, les enseignants et l'orthopédagogue ont eu l'opportunité d'échanger et de se partager le code de correction en écriture. Des modifications ont par ailleurs été apportées afin d'harmoniser les pratiques à tous les niveaux. Nous assurons ainsi l'utilisation de ce code de correction de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup>

année. Il est bien sûr plus garni et adapté en fonction du cycle et de l'année scolaire. Au retour du congé des fêtes, nous avons eu un changement d'orthopédagogue. Une



---

autre rencontre a également eu lieu afin de permettre l'harmonisation et le partage du code de correction. Ce code est d'ailleurs disponible pour tous les élèves et dans toutes les classes de l'école. Il s'agit d'une feuille plastifiée déposée dans un porte-document à l'avant de la classe.

Par la suite, nous avons eu l'occasion de revoir la démarche en résolution de problèmes. Les enseignantes du 1<sup>er</sup> cycle ont pu être libérées à raison d'une demi-journée à l'aide de la mesure 15015, renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique des élèves des milieux défavorisés. Pour les enseignants du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, ils ont eu droit à une journée complète de libération pour revoir la démarche en résolution de problèmes. Ces libérations ont été prises à l'aide de la mesure 15015 également. Les élèves ont accès à cette démarche de résolution de problèmes sur une feuille plastifiée en classe.

Concernant les démarches pour répondre aux questions de réaction et d'appréciation en lecture, l'outil a été construit pour le 3<sup>e</sup> cycle. Ayant un seul enseignant au 3<sup>e</sup> cycle, celui-ci a été libéré pour construire, en collaboration avec l'orthopédagogue, cet outil de démarche ; réagir à un texte. Il n'a toutefois pas encore été mis en commun avec ceux du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle. Nous partons donc de ce qui a été construit pour le 3<sup>e</sup> cycle pour adapter les démarches pour les autres niveaux. En 2020-2021, nous aurons un enseignant par cycle. Au besoin, nous nous référerons à une conseillère pédagogique afin de bien arrimer nos démarches.

Nous avons donc observé une harmonisation entre les différents acteurs des différents cycles. Notamment, les pratiques pédagogiques en matière d'enseignement explicite d'orthographe lexicale et grammaticale ont été arrimées, tout comme la démarche à présenter et modéliser aux élèves en résolution de problèmes. Par ailleurs, les occasions de partage entre les titulaires et l'orthopédagogue ont particulièrement été axées sur la mise en place d'une démarche commune d'enseignement des stratégies de lecture

---

et de correction. Malheureusement, en raison du changement de direction d'école et de la Covid-19, nous n'avons fait que 2 rencontres collaboratives entre cycles.

## Et pour l'an prochain ?

- **Maintien des moyens choisis**

En 2020-2021, nous avons décidé de ne pas modifier les moyens du plan d'action. En fait, nous considérons que les actions choisies sont bénéfiques pour les élèves. Ils n'ont pas eu le temps d'être pleinement exploités en raison de la pandémie au printemps dernier.

- **Confection des documents d'aide à l'orthographe grammaticale incluant les exceptions**

Pour l'an prochain, nous désirons réaliser des documents d'aide à la l'orthographe grammaticale. Nous prévoyons une à 2 rencontres inter cycle par mois. Les enseignants pourront être libérés à l'aide de la mesure 15015 renforcements des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique des élèves des milieux défavorisés.

- **Formation de la direction sur les communautés d'apprentissage professionnelles**

Enfin, la direction de l'école assistera également à des rencontres des communautés d'apprentissage professionnelles pour l'année 2020-2021. Celle-ci pourra apporter son expertise auprès de l'équipe-école.

Ensemble,  
**I N S P I R E R**  
**L'ÉLÈVE**  
POUR QU'IL  
**S ' E N G A G E**  
**À DÉVELOPPER**  
SON PLEIN POTENTIEL



---

- **Augmenter le nombre de rencontres entre les équipes cycles.**

Il est primordial pour nous en 2020-2021 d'augmenter les occasions d'échanges entre les enseignants de chaque cycle. Toutes nos actions doivent être davantage travaillées et celles-ci nécessitent un travail d'équipe. Nous désirons également mettre à contribution notre orthopédagogue. C'est pourquoi nous assurons des moments de concertations qui seront fixes à l'horaire des intervenants. Donc, 20 minutes par cycle, l'enseignant de chacun des niveaux aura à se concerter et échanger avec l'orthopédagogue de l'école. Nous croyons fermement que ces rencontres fixes à l'horaire seront efficaces. Nous croyons ainsi contribuer à l'une des orientations du PEVR soit de favoriser la collaboration.



OBJECTIF 3 : D'ici 2022, mettre en place des activités qui favorisent le développement de la bienveillance et offrir davantage d'activités numériques.

### ***Nos moyens***

*Activités d'animation avec la boîte à sciences*

*Vivre des activités sur la bienveillance*

*Assurer un suivi et un réinvestissement des activités sur la bienveillance*

### **Impacts observés**

Pendant l'année scolaire 2019-2020, nous avons accueilli à deux reprises l'équipe d'animation de la boîte à science. La Boîte à science est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de participer au développement des compétences en sciences et nouvelles technologies et des habiletés créatives chez les jeunes. Le 27 janvier 2020 et le 13 février 2020, nous avons eu la chance de participer aux activités intitulées ; Butine ta programmation, micro : bit et scratch.

À la suite des activités d'animation à caractère scientifique vécues dans l'école, nous avons observé un plus grand investissement de la part des enseignants en robotique. Ceux-ci ont d'ailleurs assisté à des formations pendant l'année 2019-2020, favorisant ainsi le réinvestissement d'activités à caractère numérique en classe. Nous avons prévu

---

un montant de 550\$ en lien avec ce moyen d'action. Au terme de l'année scolaire, c'est plus de 1200\$ qui ont été investis dans ce volet. La mesure 15182, culture à l'école dans le volet scientifique a été utilisée de même que les mesures 15011 agir autrement pour la réussite des élèves en milieu défavorisé et 15312 soutien à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le 30 septembre 2019, une première activité de bienveillance a été vécue, soit une pièce de théâtre des productions Upendo. En collaboration avec des psychoéducateurs du milieu scolaire, les Productions Upendo ont développé et mis en place un concept unique regroupant spectacle et activités sur le sujet de la prévention contre la violence et l'intimidation dans les écoles. Une représentation amusante et magique qui aide à développer l'empathie et la bienveillance chez nos élèves. Nous avons par la suite vécu des activités sur la bienveillance en classe en collaboration avec notre AVSEQ.

Du réinvestissement a été fait par nos enseignants. Cela semble avoir contribué à l'adoption de comportements positifs par nos élèves. En effet, nous avons noté une diminution des comportements inadéquats et irrespectueux dans la cour de récréation et au service de garde. Ce constat s'observe également dans le nombre de billets émis, qui a diminué de plus de la moitié entre 2019 et 2020. En 2019, nous avons fait l'analyse de la violence et l'intimidation vécue à l'école via le questionnaire SÉVI. Voici un résumé des résultats :

- La majorité des élèves (87,5%), et ce autant les garçons que les filles, se sentent souvent ou toujours en sécurité à l'école.
- Les élèves de 3<sup>e</sup> année sont ceux qui se sentent le moins en sécurité. (33% de ces élèves ne se sentent pas en sécurité ou parfois en sécurité)
- 50% des filles ayant répondu au questionnaire se disent victimes de violence.
- La violence verbale est la forme de violence subie la plus fréquente.
- 62% des élèves, qui rapportent avoir subi de la violence, l'ont subi dans le local du dîner ou sur la cour de récréation.

- 
- Aucun élève ne rapporte avoir subi de la violence physique.
  - 33,3% des élèves ont rapporté avoir déjà été intimidé à l'école.
  - Les filles sont plus conscientes de la présence des adultes pour leur venir en aide en cas d'intimidation.
  - Les garçons intimidés ne semblent pas se confier à leur entourage lorsqu'ils vivent de l'intimidation.

## Et pour l'an prochain ?

- **Maintien des moyens choisis**

En 2020-2021, nous avons décidé de ne pas modifier les moyens du plan d'action. En fait, nous considérons que les actions choisies sont bénéfiques pour les élèves. Les résultats du questionnaire SÉVI à la fin de l'année scolaire 2020-2021 nous révéleront davantage d'informations concernant nos actions entreprises. Nous poursuivrons tout de même nos questionnaires de dénonciation à chaque cycle en collaboration avec notre comité du plan d'action contre la violence. Par ailleurs, d'autres activités avec la boîte à sciences ont été réservées pour 2020-2021.

- **Réorganisation et redéploiement du comité PAV**

Pour l'an prochain, nous désirons impliquer davantage le comité PAV dans les interventions éducatives avec nos élèves ne respectant pas le code de vie de l'école. Nous désirons, entre autres, uniformiser nos interventions avec les membres du service de garde et les surveillants du midi. L'accompagnement dans les réflexions et les mesures réparatrices seront donc faits avec le comité PAV et les intervenants impliqués.

*Ensemble,*  
**INSPIRER**  
**L'ÉLÈVE**  
POUR QU'IL  
**S'ENGAGE**  
**À DÉVELOPPER**  
SON PLEIN POTENTIEL

---

- **Poursuite des formations en robotique et contenus numériques**

Nous désirons également poursuivre dans la formation continue sur le numérique et la robotique. Une formation sur l'utilisation de la plateforme TEAMS et OFFICE 365 est d'ailleurs prévue en début d'année scolaire. Nous comptons également mettre sur pied un plan d'action numérique qui se voudra une référence pour nos enseignants. Ils seront ainsi en mesure de savoir où l'élève doit être rendu au niveau des apprentissages numériques. Une ébauche a déjà été faite et nous désirons la retravailler avec l'équipe-école et l'enseignant responsable en informatique.